

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, PARIS
Téléphone : CENTRAL 69-70

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal

Adresse Télégraphique : BONNETROUGE-PARIS

ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Union Postale	9 fr.	16 fr.	32 fr.

Secrétaire Général : Eugène MERLE

Toujours les "25 Sous"

Encore une catégorie de femmes de mobilisés auxquelles les vingt-cinq sous de l'allocation militaire sont refusés. Ce sont les femmes d'hôteliers.

Alors que la loi oblige les hôteliers à garder gratuitement les femmes des locataires mobilisés (qui, elles, touchent les vingt-cinq sous) l'administration, sous des prétextes divers, refuse de s'occuper des femmes d'hôteliers dont les maris sont au feu.

Il y a là une injustice flagrante. Contrairement à l'opinion courante, tous les hôteliers ne roulent pas sur l'or. La plupart ne sont pas, comme on le croit dans le public, de propriétaires, mais simplement des principaux locataires auxquels les véritables propriétaires font presque toujours de très dures conditions.

La guerre, en supprimant la perception de la location et en vidant de sa clientèle, le petit comptoir qui est joint généralement aux hôtels modestes, a placé les hôteliers dans une situation des plus critiques. Le mari parti, la femme, malgré la légende qui veut qu'elle ait « le sac », se trouve souvent aussi embarrassée que sa locataire du cinquième.

Si le ministre de l'Intérieur ne fait l'honneur de prendre en considération la série d'articles que j'ai consacrés à la question des vingt-cinq sous, je le prie de faire porter également son examen sur ce dernier cas.

M. Maurice Barrès, dans l'*Echo de Paris* de ce matin, soulève le problème dont je me préoccupe depuis plusieurs jours. Lui aussi signale des anomalies, des contradictions et des passe-droits. Il signale même des cas où les rivalités politiques de clocher privent de leur dû d'honnêtes citoyens.

En ce qui concerne M. Barrès, il se trouve parmi les républicains que la fortune a placés à la tête des services qui nous intéressent, quelques tyranniques de village dont les procédés ne nous feraient pas honneur.

Il y a quatre jours, mon bon ami Daniel Renoult, signalait dans l'*Humanité* des exemples exactement contraires.

D'après Renoult, il est des communes de France où les tyranniques sont réactionnaires et cléricaux et les victimes républicaines et athées.

Je suis sûr, aussi opposées et contradictoires que soient les deux situations, qu'elles sont vraies, terriblement vraies toutes les deux.

Il y a malheureusement des sectaires et de vilains oiseaux sous toutes les calottes. Je n'ai jamais pensé que la calotte rouge n'en abritait point.

Au surplus, je me félicite de l'aventure. Je suis heureux que Renoult puisse établir que des libres-penseurs souffrent par la volonté de fonctionnaires cléricaux, et je suis aux anges de voir Barrès prouver que certains de ses étonnés plissent par le bon plaisir de fonctionnaires soi-disant républicains.

Pourquoi s'i-je heureux ?

Mais simplement parce que c'est la preuve par le fait qu'il est grand temps pour le ministre de l'Intérieur de donner aux fonctionnaires de la République des ordres nets et définitifs, doublés de sanctions sévères s'ils s'en écartent !

MIGUEL ALMEREYDA.

Sous notre Bonnet

REQUÊTE A M. LEBUREAU

Les fonctionnaires de l'Etat détachés des communes envahies ont appris avec plaisir qu'ils allaient avoir touché une avance sur leur traitement.

Mais hélas ! Il y a, à la signature du décret ministériel à l'exécution. Depuis samedi on renvoie les intéressés de leur ministère propre à l'Intérieur, de l'Intérieur à la Préfecture de la Seine, de la Préfecture de la Seine aux Finances !

Même réponse partout : « On ne peut pas payer ! Pas d'ordre ! »

Or, depuis 3 mois ces fonctionnaires vivent d'emprunts.

Est-il besoin de dire qu'ils souffrent de cette situation, non seulement dans leur amour-propre, mais encore dans leurs intérêts les plus immédiats ?

POUR LES "REMPLIS"

Les sous-officiers et assimilés rengagés qui, rendus à la vie civile, avaient été rappelés à l'activité par l'ordre de mobilisation générale, touchaient, pendant leur séjour au Dépôt, la haute paye.

Sur le front, cette haute paye leur est purement et simplement supprimée.

Y a-t-il une raison qui puisse militer en faveur de cette suppression ? Il n'en existe aucune et le Payer aux Armées ne peut s'abriter derrière une loi ou un règlement. Il est inadmissible que le rengagé puisse, sur le champ de bataille, voir son maigre traitement diminuer au moins d'un tiers.

Dans ces conditions, je crois qu'il suffira de signaler le fait à l'attention bienveillante de M. le ministre de la Guerre pour mettre fin à une aussi criante anomalie.

Le Théâtre de la Guerre

Le Front russe en Prusse orientale

On a peu de renseignements sur la situation exacte de l'armée russe en Prusse orientale. Les dernières nouvelles publiées à cet égard remontent à quelques temps déjà et mentionnaient une progression continue de nos alliés. D'une manière générale, l'action se déroule sur le territoire allemand. Le front russe épouse dans son ensemble la forme de la frontière russo-allemande et décrit, de Tilsit jusqu'à la rivière *Wkra*, un immense ? ne mesurant pas moins de 200 kilomètres en ligne droite, et près de 700 kilomètres de développement. Il est juste d'ajouter que la ligne de combat n'offre aucune continuité et l'ensemble du front est constitué par l'alignement d'un certain nombre de fronts partiels. La première de ces lignes et la plus septentrionale se développe sur la rive droite du Niémen, entre la frontière et le secteur nord-est de Tilsit. Le front allemand qui lui fait face occupe Tilsit et la rive gauche du Niémen.

Tilsit est une ville de 40.000 habitants environ, son nom est demeuré célèbre dans l'histoire par le traité du 9 juillet 1807, conclu entre Napoléon I^{er}, l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Ce traité avait pour conséquence la constitution du royaume de Westphalie et du duché de Varsovie.

La longueur considérable du Niémen constitue pour les Allemands un point d'appui défensif d'une grande importance. Une armée relativement restreinte peut tenir en échec une armée beaucoup plus forte numériquement. Néanmoins, les Allemands ne sauraient considérer la position comme inexpugnable, car une colonne venant de Russie pourrait gagner Tilsit par la route d'Eydtkuhnen et menacer le flanc droit de masses faisant front sur le Niémen.

Tilsit commande une des routes qui, de la frontière russe, conduisent à Königsberg.

Le second groupe des forces alliées opérant en Prusse, s'étend entre l'*Unster* (affluent du fleuve *Pregel* qui se jette dans la Frische Hafl en aval de Königsberg) et la limite septentrionale de la région marécageuse des *Mazuren* (Mazurenland). Le front russe se trouve situé en avant d'*Eydtkuhnen* et se développe face à *Gumbinnen*. Les lignes allemandes semblent passer entre cette dernière localité et *Insterburg*. Les troupes du tsar ne semblent pas devoir se heurter à de sérieux points d'appui défensifs naturels sur la rive droite du *Pregel*, entre la frontière et le cours N.-E.-S.-W. de l'*Inster*.

Sur la rive gauche du *Pregel*, le front

allemand peut s'appuyer sur la rive gauche de la rivière *Angerapp*, qui relie la vaste dépression lacustre de *Lortzen* au fleuve *Pregel*.

Insterburg est une ville de près de 30.000 habitants, située à 20 kilomètres à l'ouest de *Gumbinnen* et à 90 kilomètres à l'est de *Königsberg*. Ces trois dernières villes s'élevaient à peu près sur le même parallèle et sont réunies par la route et la voie ferrée.

L'occupation de *Gumbinnen* ouvre ainsi le chemin d'*Insterburg* et de *Königsberg*.

Le troisième tronçon du front russe est développé entre *Goldapp* et *Johannisburg*. La petite ville de *Lycht* est occupée par l'armée alliée.

Les troupes allemandes semblent avoir constitué leurs positions de résistance au couchant des grands lacs du *Mazurenland*. Dans l'organisation défensive de la frontière allemande, la zone marécageuse des *Mazuren* est considérée comme une couverture sérieuse de la région méridionale de la Prusse orientale. Elle s'étend, de l'est à l'ouest, de la frontière russe jusqu'à la limite de la Prusse occidentale, c'est-à-dire sur une distance de 200 kilomètres.

Le dernier élément du front russe progresse entre la frontière et la région sud de *Allenstein*. Il s'étend ainsi au nord-est de *Willenberg* sur la rivière *Omulef* et au sud de la zone marécageuse. Ce front, comme celui de *Lycht*, doit opérer dans une région où l'offensive se heurte à de nombreux obstacles naturels dont l'ennemi peut tirer un sérieux parti. La nature du sol, l'abondance des précipitations atmosphériques et la rareté des routes semblent devoir augmenter la difficulté des opérations dans cette contrée.

Les divers éléments du front de l'armée russe, dont nous venons d'indiquer la position approximative, paraissent avoir pour objectif commun l'investissement du camp retranché de *Königsberg*. Il suffit, en effet, de reporter leur emplacement sur la carte pour constater que chacun d'eux opère contre une position commandant l'une des quatre voies principales qui mènent à *Königsberg*, soit Tilsit, *Gumbinnen*, *Letzen* et *Allenstein*.

Königsberg constitue avec *Thorn* les deux points d'appui principaux des opérations défensives en Prusse orientale contre une invasion russe par la Lithuanie ou la Pologne. Le camp retranché ne compte pas moins de treize forts d'une construction postérieure à 1871 et dotés d'un matériel très perfectionné.

R. Lecointre-Patin.

Du Tabac pour nos Soldats

Des Nouvelles de la Tranchée

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser réception d'un envoi de deux caisses de tabac pour nos hommes (une centaine de paquets environ) portant une étiquette lui donnant comme origine le journal que vous administrez.

Je n'ai pas besoin de vous dépeindre la joie de nos bons troupiers à cette distribution inattendue, et je me fais leur interprète pour vous adresser leurs sincères remerciements.

Les bénéficiaires sont les canonniers du groupe d'artillerie coloniale du 1^{er} régiment. Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de toute notre reconnaissance.

LEUTENANT BACRY,
52^e batterie coloniale.

Mon cher Almereyda,

Au moment même où les obus que maladroitement nous adressent les boches tombent à quelques pas, les sous-off de la 4^e section, de la 2^e compagnie du 4^e d'infanterie, tranquillement assis et prêts à dégoter un excellent « jus » viennent de recevoir un paquet de tabac offert par ton aimable journal.

Que pouvaient demander de mieux les « vieux goggnards » que nous sommes ? Aussi est-ce avec un immense plaisir que nous bourrons nos pipes avec ce bon café-fertili offert par les républicains de Paris aux camarades qui luttent ici pour le grand idéal.

Venant d'eux, ce tabac nous est doublement agréable. Aussi nous le chargeons de le faire auprès d'eux l'interprète de nos plus sincères remerciements.

Crois, mon cher Almereyda, à tous nos sentiments de confraternité républicaine.

J. BARAS,
de la Fédération (S.F.I.O.)
de Seine-et-Oise.

Ce mot, écrit au crayon sur une carte postale, portait quatre autres signatures, malheureusement illisibles.

Monsieur le rédacteur en chef du Bonnet Rouge,

Très touché par votre générosité, je suis chargé par mes frères d'armes de vous transmettre nos chaleureux remerciements pour les paquets de tabac que nous venons de recevoir et qui nous ont été distribués en première ligne, à quelques mètres des boches.

En disant merci à tous les donateurs, soyez tous certains que c'est avec ardeur que nous défendons notre France et que nous rentrerons victorieux dans notre cher Paris.

Je vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur en chef, nos très respectueuses salutations.

Pour tous :
MEUNIER MARCEL,
Caporal au 4^e d'infanterie,
11^e compagnie.

A l'œuvre du Bonnet Rouge,
Veuillez recevoir les remerciements que nous adressent les petits soldats du 44^e.

LES CAPORAUX :
1^{er} escouade : Gullermin ; 10^e escouade : Illisille ; 11^e escouade : Villard ; 12^e escouade : Cognin.

Le roi d'Angleterre en France

IL SE RENCONTRE A L'ETAT-MAJOR BRITANNIQUE AVEC M. POINCARÉ

Lundi. — Le roi George est arrivé ce matin. Il consacrera sa journée à visiter les hôpitaux. Le prince de Galles le rejoindra et paraîtra minuitement heureux d'accompagner son père dans cette tournée. Tous deux souriaient et ne cessaient de saluer cordialement la foule, accourue par milliers pour acclamer les visiteurs royaux.

C'est naturellement pas seulement pour visiter les hôpitaux que le roi a traversé le canal. Ses déplacements sont tenus strictement secrets.

Le *Daily Mail* annonçant cette nouvelle fait remarquer que c'est la première fois depuis 171 ans qu'un roi d'Angleterre est avec son armée à la guerre. Il faut remonter à 1743 pour trouver George II, à Dettingen, en Bavière, commandant personnellement son armée.

Le président de la République, accompagné de M. Viviani, président du Conseil et du général Joffre s'est rendu hier au grand quartier général de l'armée britannique où il a rencontré le roi d'Angleterre. Après avoir eu ensemble une longue et cordiale conversation, le roi George et le président sont partis dans la même automobile découverte, pour le front de l'armée anglaise. Dans toutes les localités qu'ils ont traversées la population est accourue sur leur passage et les a chaleureusement acclamés.

Le roi et le président ont passé la journée au milieu des troupes britanniques. Le soir, le roi George a retenu le président à dîner au grand quartier général anglais, le prince de Galles, le maréchal French, M. Viviani, le général Duparge, les colonels Hugnet et Penlon.

Le général Joffre avait rejoint son quartier général avant le dîner.

Le président et M. Viviani sont repartis pour Paris dans la nuit et sont arrivés ce matin.

LE « BONNET ROUGE » EST LE SEUL GRAND JOURNAL REPUBLICAIN DU SOUP.

Nos Collaborateurs au Feu

Pascal Ceccaldi commande en premières lignes

Parti dès les premiers jours de la mobilisation en qualité de sergent de territoriale, notre ami et collaborateur Pascal Ceccaldi fut affecté à Orléans.

Bien que dans un état de santé des plus précaires, Ceccaldi sollicita et obtint de passer dans l'active et d'être désigné pour le front.

Mais son état empirait. Au point que notre ami allait entrer à l'infirmerie. Or, il advint que la veille du jour où Ceccaldi devait entrer à l'infirmerie l'ordre de partir arriva.

« Puisqu'il faut partir, dit-il, je ne suis plus malade ! »

Quelques jours après, Ceccaldi était à Verdun, où il obtint ses galons de sous-lieutenant. Chargé d'instruire une section d'artillerie composée de territoriaux, Ceccaldi, dont on connaît la camaraderie affective et la bravoure physique, se créa une extraordinaire popularité parmi ses hommes.

Un jour, l'ordre vint d'envoyer le sous-lieutenant Ceccaldi aux avant-postes. Ceccaldi vint faire ses adieux à « ses enfants ».

Alors, comme il allait prendre congé, après avoir serré la main de tous, l'un d'eux, un sergent de territoriale, sortit du rang et dit : « Lieutenant, nous voulons tous partir avec vous. »

Il fallut toute la persuasion de notre ami pour convaincre le sergent que les règlements s'opposaient à ce compagnonnage. Et Ceccaldi partit.

Depuis quelques semaines, il commande une compagnie, en première ligne.

Et les nouvelles qui nous arrivent de lui le donnent comme étant en parfaite santé.

Vous verrez que ce Corse pétulant et joyeux trouvera le moyen de se « relâcher » dans les tranchées !

Raphaël Diligent est nommé sergent

En quelques jours, ce caporal, notre « Rapha » est passé sergent.

Voici comment il raconte l'événement : « Pergaud l'a échappé belle, me distu toi aussi. Pendant la reprise des tranchées, j'ai eu ma baïonnette coupée ; une balle a coupé ma capote au-dessus de l'épaule et m'a fuché une mèche de ma »

N'exagérons rien !

Quelques-uns de nos confrères ont trouvé une manière originale de protester contre les vexations de la Censure dont nous souffrons tous. C'est de s'ériger eux-mêmes en censeurs !

Ces nouveaux disciples d'Anastasio opèrent sur les théâtres.

Comme tous les tard-venus, ils sont naturellement tout feu tout flammes. C'est ainsi qu'ils s'en prennent non seulement au spectacle — ce qui, à la rigueur, se comprendrait, la presse ayant à l'heure actuelle le devoir de veiller à ce que rien de sale ne vienne ternir l'admirable exemple de tenue que donna Paris — mais au titre même des établissements !

Je ne plaisante pas : c'est tel que j'ai l'honneur de le dire.

Il existe, aux environs de la gare St-Lazare, un petit théâtre, d'ailleurs fort élégant, qui porte le nom de *Théâtre Albert 1^{er}*.

Il paraît que ce choix est un scandale. Deux ou trois journaux l'ont fait savoir sans ménagement.

Le titre d'un sketch, parfaitement inoffensif, a été le prétexte de cet accès de puritanisme.

En vérité, on se demande qu'elle mouche a bien pu piquer ces confrères. Tous les spectacles aujourd'hui sont quoi qu'on en dise, sévèrement visés par la Censure, une Censure aussi tatillonne, aussi ombrageuse en matière de programmes qu'en matière de presse, je vous en fiche mon billet ! Le programme du *Théâtre Albert 1^{er}*, comme celui des autres établissements qui ont rouvert, d'ailleurs, en porte la marque. Je l'ai constaté personnellement.

J'ai, pour l'admirable héros qu'est le roi Albert, au moins autant de respect que nos confrères. Je me flatte de ne pas être insensible à la bienséance et au bon goût. Eh bien, que gardiens jaloux des pures traditions et des élégances françaises mes confrères se voient la face, mais je n'arrive pas à distinguer ce qu'il peut y avoir de subversif ou d'indécent dans le fait de choisir pour honorer un théâtre le nom du roi vaillant.

A ce compte, il faudrait rappeler à l'ordre tous les commerçants, restaurateurs ou parfumeurs, qui ont usé de la même liberté pour baptiser des eaux de toilette ou des pâtisseries !

M. A.

La bataille de Flandres

COMMENTAIRES DU « TIMES »

Londres, 2 décembre. — Le *Times* écrit ce matin, dans son éditorial :

« Nous ne sommes pas disposés à accepter comme exactes les nouvelles, de source hollandaise, selon lesquelles les Allemands »

barbe. Un peu plus tard, j'ai reçu sur la bras un éclat d'obus qui a déchiré ma capote, a rebondi sur le mur et s'est piqué dans la joue d'un copain. Mais tout cela n'est pas grave... »

« Je suis passé sergent. Ça va vite chez nous ! »

Notre cher ami à la barbe abondante, mais s'il lui faut payer d'une mèche chacune de ses actions d'éclat, je crains bien qu'il ne revienne imberbe !

L'interview du Kronprinz

Ca n'a servi à rien !

New-York, 2 décembre. — Les déclarations faites par le kronprinz au correspondant berlinois de l'Agence *United Press of America*, déclarations que nous avons pu bliées hier, n'ont pas modifié l'opinion américaine.

Les neuf dixièmes de la population conservent la conviction que la responsabilité de la guerre incombe à l'Allemagne.

A ce propos, le correspondant du *Times* à Washington termine en ces termes un exposé de l'opinion actuelle de la nation américaine :

« L'Amérique croit maintenant qu'il est impossible à l'Allemagne et à l'Autriche d'être victorieuses. Toutefois, les Américains, impressionnés par la résolution du peuple allemand, ne pensent pas que l'Allemagne puisse être facilement réduite à merci ; ils croient fermement que la lutte sera longue. »

Une nouvelle sensationnelle... elle était vraie !

FRANÇOIS-JOSEPH ABDIQUERAIT ?

Le *Journal de Genève* écrit : « A Vienne, l'insécurité est grande, et les hauts fonctionnaires du gouvernement répandent dans les milieux politiques tchèques la nouvelle de l'abdication prochaine de François-Joseph en faveur de l'archiduc Charles-François-Joseph « qui fera la paix avec la Russie et réalisera tous les vœux des Tchèques. »

Le même correspondant confirme la révélation du 28^e régiment de ligne tchèque et celle du 28^e régiment territorial, qui furent tous deux déçimés.

CE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ

feraient une nouvelle tentative pour enlever les lignes alliées à Ypres ou sur un autre point des Flandres. »

Le colonel Repington, rédacteur militaire du *Times*, exprime la même opinion :

« Des deux côtés, dit-il, les armées ennemies occupent de fortes positions et le réseau des tranchées est si bien développé qu'il serait difficile aux alliés ou aux Allemands de prononcer une avance sérieuse. »

« La bataille des Flandres a pris fin, parce que les armées, des deux côtés, se sont enterrées. »

Le colonel Repington ajoute : « Etant donné que les alliés n'étaient pas préparés à la guerre, tandis que l'Allemagne s'y préparait depuis plusieurs années, nous avons toutes raisons d'être satisfaits des succès obtenus jusqu'à ce jour. »

« Nous croyons fermement qu'une victoire décisive à Lodz aura un résultat important sur le cours et, peut-être, la durée de la guerre. »

La Convocation des Chambres

Bordeaux, 2 décembre. — Il se confirme dans les milieux politiques que les Chambres seront convoquées entre le 15 et le 20 décembre.

Les ministres rentreront auparavant à Paris pour être entendus par les commissions de la Chambre et du Sénat sur les différents projets qui seront soumis à l'approbation du parlement.

On prévoit que les membres du cabinet quitteront Bordeaux le 10 décembre.

Groupe Parlementaire des Départements envahis

Le groupe parlementaire des représentants des départements envahis s'est réuni ce matin au Sénat, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Le président a fait part de l'envoi, en faveur des réfugiés, d'une somme de 300 francs par la commune de Monthou (Haut-Savoie), et celui d'une somme de 2.000 francs par les « Prévoyants de l'Avenir ».

M. Méline a fait adopter un rapport sur le crédit agricole, tendant à faire ouvrir un crédit d'avances préventives et urgentes par les caisses régionales subventionnées par l'Etat aux petits agriculteurs dont le capital d'exploitation (bétail et machines) a été détruit par la guerre et qui n'ont plus d'argent pour acheter des engrais et des semences. Les bonnes agricoles seraient garanties contre les pertes possibles par l'attribution sous forme de cautionnement, de l'annuité versée à ces caisses par la Banque de France et par une dérogation sur l'indemnité définitive que l'Etat devra à nos agriculteurs.

Le président du Conseil est venu conférer avec le groupe sur des questions d'ordre général, notamment sur la procédure à instituer pour la constatation des dégâts causés par la guerre, la répartition du bétail et du fourrage dans la zone des armées, les caisses de crédit agricole, la circulation que le ministre de l'Intérieur adresse aux maires de France établissant pour tous les réfugiés le droit commun de recevoir 1 fr. 25 par jour et que M. Léon Bourgeois avait communiqué au groupe l'extension de la participation de l'Etat aux secours de chômage dans toutes les communes de France.

